



CONSEIL MUNICIPAL

9 DECEMBRE 2015

L'AN DEUX MILLE QUINZE, LE NEUF DECEMBRE A DIX-NEUF HEURES, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué s'est réuni en séance publique, sous la Présidence de Mr Jean MARX, Maire.

Etaient Présents : Jean MARX, Maire

Virginie TAMBOUR, André VAN COMPERNOLLE, Philippe CHENE, Michel NOEL, Valérie LOPPIN, Dominique PERIN NETZER, Jean-Louis RUMERIO, adjoints au Maire,
Lionel CORDIER, Dantès MARTINELLI, Emmanuel VERDONK, Jacqueline REDOUTE, Monique BAUDART, Dominique BERGER, Dominique MARCOUX, S MACAIRE, Agnès CHAZAL, Marie-José CLERMONT, Valérie DUMOULIN, Samir BEN-ZAHI, Denis VIOLLE, Michel DUMONT, Jean VIGOUROUX, Anne-Marie MISER, Agnès CUILLIER, Patrick MECHERI, conseillers municipaux

Pouvoir :

Véronique BALTAZART à Dominique PERIN NZTER

Excusés : Amélie GAUDIN, Cédric THIRY

Secrétaire de séance : Samir BEN-ZAHI

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance précédente.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE

Le conseil municipal a décidé d'émettre un avis défavorable au projet de schéma départemental de coopération intercommunale du département de la Marne.

Il a été décidé d'acheter une parcelle en section AD n°16, située route de Taissy, d'une surface de 4 616 m², au prix fixé par le service des domaines.

Des modifications budgétaires ont été arrêtées.